

Commune de



**COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
N°6- 2019**

Vendredi 13 décembre 2019 à 20 H

Étaient présents : M. Eugène REY, Mme Laurence RAVET, M. Alain CHMILEWSKY, Mme Pascale BADIN, M. Paul MASSOT, Mme Hélène BOTTU, Mme Nathalie DUPIN, M. Olivier FASSION, M. Thierry BAS, M. Xavier VITRY

excusés : Mme Delphine COISNE ayant donné pouvoir à Paul MASSOT.

Ordre du jour

1. Désignation d'un(e) secrétaire de séance
2. Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 27 septembre 2019,
3. Information des actes administratifs signés par Monsieur le Maire
4. Informations relatives à l'urbanisme
5. Délibération Décision modificative n°2 pour virement de crédits, afin d'ajuster les crédits de fin d'année
6. Délibération pour autorisation du mandatement des dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif
7. Questions diverses
 - 1* Matériels divers cour école maternelle
 - 2* Présentation outil informatique de gestion de l'activité des employés



1. Secrétaire de séance : Nathalie DUPIN

M. le Maire propose à l'assemblée l'inscription d'une délibération de caractère mineur :

Délibération pour approbation de la transformation du Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de la Bourbre en EPAGE de la Bourbre, conformément aux statuts proposés.

L'assemblée accepte, à l'unanimité, cette inscription.

2. Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 27 septembre 2019 : approuvé à l'unanimité.

3. Information des actes administratifs signés par Monsieur le Maire :

Vu les articles L2122-22 et L2122-23 du code général des collectivités territoriales, par délibérations n°20140304 du 24 mars 2014 et n°20171201MDEL35 du 1er décembre 2017, le conseil municipal a consenti au Maire certaines délégations. M. le Maire informe l'assemblée des décisions qu'il a prises.

N° décision	Objet	entreprise
2019-20	avenant n° 4 pour diminuer le fonds de caisse	régie "recettes diverses
2019-21	avenant marché pour remplacement bouches d'eau et clés après démontage chaussée	EIFFAGE
2019-22	location gymnase pour utilisation par les associations badminton et foot meyrié	LYCEE ST MARC
2019-23	location local communal 11 rue les Grands tournants	Mme Karine MAGNETTE
2019-24	contrat fournitures repas année scolaire 2019-2020	ELIOR
2019-25	décision budgétaire virement de crédits du chapitre 022 dépenses imprévues au compte 6718 autres charges except/op gestion	BUDGET
2019-26	doublon avec la décision 2019-22	
2019-27	initiative sportive 2h et 45 minutes par semaine scolaire	LA FRATERNELLE
2019-28	location local communal ZA LE Bion 318 Rte de St Jean	Mme Annaïk LE BRAS
2019-29	location terres novembre 2019 à 31 octobre 2020	M. Philippe VARAMBON
2019-30	bail précaire, année 2019, location parcelle 225 m²	ACCA Meyrié
2019-31	avenant marché pour inclusion place parking PMR vers le cimetière	EIFFAGE
2019-32	bail précaire un an à compter du 1er décembre 2019	Marie Pierre GERIN (DI PASCALE) et M. Vincent RYMEK
2019-33	renouvellement bail logement 1 place de l'église à compter du 15/12/2019	AFSI Nord Isère
2019-34	annule la décision 2019-32 pour date d'effet au 1er janvier 2020	Marie Pierre GERIN (DI PASCALE) et M. Vincent RYMEK
2019-35	décision budgétaire virement de crédits du chapitre 022 dépenses imprévues au comptes 6218 autre personnel extérieur et 6412 personnel non titulaire	BUDGET

4. Informations relatives à l'urbanisme

Mme Pascale BADIN informe l'assemblée des autorisations d'urbanisme prises depuis la dernière séance du conseil municipal.

5. Décision modificative n°2 pour virement de crédits, afin d'ajuster les crédits de fin d'année

M. le Maire expose aux membres présents du Conseil Municipal la nécessité d'ajuster les crédits en fin d'exercice, en section d'investissement et propose l'inscription comme suit :

D			R	
Article	Libellé	Montant	Article	Libellé
10004-2158	autres instal, matériel tech	600,00 €	section d' investissement	
10006-2152	installation de voirie	600,00 €		
	TOTAL	- €		TOTAL

Délibération adoptée à l'unanimité

6. Délibération pour autorisation du mandatement des dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif

M. le Maire demande au conseil municipal l'autorisation d'engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits d'investissement votés au budget de l'exercice 2019, comme indiqué dans le tableau ci-dessous :

numéro opération d'équipement	BP 2019	DM2-2019	Total inscriptions 2019	vote de l'assemblée quart des crédits
10001 Bâtiments communaux	70 100,51		70100,51	17 525
10004 équipements informatiques	9 478	600	10 078	2 519
10006 Voirie	53 327	- 600	52 727	13 181
Totaux	132 905.51	0	132 905.51	33 225

Les crédits correspondants, visés au alinéas ci-dessus sont inscrits au budget lors de son adoption. Le comptable est en droit de payer les mandats et recouvrer les titres de recette émis dans les conditions ci-dessus.

Délibération adoptée à l'unanimité

Délibération pour approbation de la transformation du Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de la Bourbre en EPAGE de la Bourbre, conformément aux statuts proposés

M. le Maire présente le projet de délibération exposant les nouveaux statuts relatifs à la transformation du Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de la Bourbre en un Etablissement Public d'Aménagement et de Gestion des Eaux. Les nouveaux statuts prennent en compte l'adhésion de 2 nouvelles communes, le changement de nom et d'adresse du syndicat, l'adéquation entre les missions du syndicat et son périmètre d'intervention.

Délibération adoptée à l'unanimité

9. Questions diverses

Matériels divers cour école maternelle

M. le Maire présente la demande d'achat de jouets extérieurs de Mme la Directrice, relative à l'achat d'une draisienne, d'un tricycle ben-hur et d'un vélo. Il soulève la question de la sécurité des enfants par le port d'un casque lors de l'utilisation de ces jouets, de la réutilisation des casques par les enfants.

Après discussions et débats, il semble que le port du casque ne soit pas obligatoire dans la cour de récréation. Un texte, trouvé par M. Alain CHMILEWSKY sur internet, renvoie vers

« les impératifs de surveillance et de sécurité qui doivent être respectés, faute de quoi la responsabilité du directeur d'école ou des enseignants pourraient être engagée »

M. CHMILEWSKY donne le lien d'information ci-dessous :

<https://www.autonome-solidarite.fr/articles/ecole-casque-recreation/>

Compte tenu de cette information, de la demande de Mme la Directrice, l'assemblée donne son accord pour un achat en 2020.

Place de parking vers l'ancien portail de l'école

M. le Maire rappelle le panneau d'interdiction de stationner au 14 rue des grands tournants, ex-portail de l'école primaire. Ce panneau est peu ou pas respecté.

Dans le cadre du plan vigipirate, aucun stationnement de véhicules ne doit pouvoir se faire dans l'entourage immédiat de l'école. Toutefois les véhicules de la mairie peuvent s'y garer, ils apportent une protection supplémentaire sur ce côté de la cour.

M. le Maire propose de prendre un arrêté d'interdiction de stationnement sur cette zone, sous réserve de la remarque ci-dessus.

Banderole « épicerie » sur la main courante devant le pôle multiservice

Suite à la réfection des façades du pôle multiservice et la pose d'un store avec l'inscription « épicerie restaurant », M. le maire regrette la pose, sur la barrière métallique, des anciennes banderoles publicitaires par les locataires. Ce qui donne un rendu disgracieux de la façade principale du bâtiment.

Vu M. le Maire, les locataires accepteraient de retirer une partie des banderoles seulement.

Après discussions, le conseil municipal souhaite que ces banderoles soient retirées et demande à M. le Maire d'en informer les locataires. Une solution intermédiaire sera toutefois proposée consistant à mettre ces infos sur le mur coté RD 59.

Bac à déchets ménager cassés

M. Thierry BAS annonce que plusieurs bacs de la rue Baco ont été cassés le jour d'Halloween.

M. le Maire propose de les recommander.

SMND

M. Alain CHMILEWSKY, annonce que lors de la dernière réunion du Syndicat il a été annoncé une diminution du nombre de délégués qui s'élève, actuellement à 106 délégués.
La CAPI conserverait 10 délégués au sein du syndicat ce qui induit que chaque commune n'aura pas forcément un délégué.

Cette décision devrait être confirmée lors de la prochaine réunion du 18 décembre.

Présentation outil informatique de gestion de l'activité des employés

M. Alain CHMILEWSKY présente un outil informatique simple pour suivre les tâches à accomplir par les employés communaux.

M. Xavier VITRY informe l'assemblée de la prochaine obligation faite aux collectivités territoriales de déclarer, sur un site dédié, les défibrillateurs dont elles sont propriétaires ainsi que les contrats de maintenance afférents.

Mme Laurence RAVET remercie les membres du conseil municipal qui se sont dévoués pour déneiger, dégager les routes coupées lors de l'épisode neigeux du 14 novembre afin que les usagers puissent circuler, se rendre au travail.

M. le Maire annonce qu'il a envoyé un courrier à tous les propriétaires riverains des routes pour qu'ils fassent élaguer les arbres trop hauts surplombant les routes.

Le journal annuel de la municipalité est commencé.

Vœux du maire : une présentation des réalisations faites depuis 1983 sera projetée.

Distribution des colis aux aînés : une nouvelle formule a été expérimentée pour la distribution des colis autour d'une petite réception.

Prochains conseils municipaux

Les vendredis 24 janvier et 28 février 2020



Séance levée à 19 h45

Le Secrétaire de séance
Nathalie DUPIN



Le Maire
Eugène REY

